

DIMA

DISPOSITIF D'INITIATION AUX MÉTIERS PAR L'ALTERNANCE

QUI PEUT BÉNÉFICIER DE CE DISPOSITIF

Tout jeune âgé de 15 ans au 1er septembre, désirant s'orienter progressivement vers l'apprentissage d'un métier.

COMMENT FAIRE

Il faut s'adresser au Principal du collège, qui remplira avec la famille un dossier de candidature.

La motivation de l'élève sera le critère principal d'admission. Cependant, des problèmes liés au comportement durant la scolarité peuvent représenter un désavantage. Le nombre de place est limité.

Les dossiers sont méticuleusement étudiés et un entretien individualisé, avec l'élève et sa famille, peut avoir lieu.

LE DÉROULEMENT DE LA FORMATION AU CFA STORCK

Après avoir défini avec le jeune et ses parents un parcours personnalisé basé sur les différents métiers qu'il veut découvrir, l'élève s'engage dans un parcours de 7 périodes, alternant 3 semaines au CFA suivies de 2 semaines de stage en entreprise.

Les cours respectent le « socle commun de compétences » mais sont adaptés au niveau et aux besoins des jeunes, avec des temps forts dédiés à l'initiation à la vie professionnelle.

Tout au long de l'année, des partenaires extérieures peuvent intervenir (chefs d'entreprises, conseillers d'orientation...) et des sorties de découverte, axées sur des thématiques professionnelles, sont organisées.

L'élève peut à tout moment demander à retourner au collège, mais l'objectif est de signer un contrat d'apprentissage à la fin de l'année.

RENSEIGNEMENTS

S'adresser directement au CFA Storck, ou à l'Inspection Académique du Haut-Rhin, ou au service formation de la Région Alsace, ou au Service Académique de l'Apprentissage.